

Témoignage de l'Académie de Reims

Intervention :

Valérie Lefebvre, IA-IPR de physique-chimie, CARDIE, Académie de Reims

Francis Charligny, Délégué académique à la pédagogie, Académie de Reims

Témoignage :

Présentation de l'expérience conduite dans l'académie de Reims autour du droit au maintien et au retour en formation par les acteurs sous l'impulsion forte de la Rectrice : élaboration d'un guide académique, impulsion d'une démarche académique, mise en place d'un dispositif de formation et d'accompagnement et création d'une banque d'activités et ressources en ligne.

La conduite du dispositif est confiée à la délégation académique à la pédagogie en collaboration avec la CARDIE, avec les corps d'inspection et en appui sur un professeur formateur chargé de mission mobilisant l'expertise acquise par l'équipe du Microlycée 51 du lycée Georges Brière de Reims.

L'action s'articule autour du constat de la nécessité indissociable :

D'une mobilisation des proviseurs et des équipes dans une dynamique de changement :

⇒ **Mobilisation des chefs d'établissements** autour d'actions à mener et d'objectifs à réaliser.

Du développement d'un accompagnement personnalisé et rapproché des élèves :

⇒ **Formation et soutien aux équipes vers de nouvelles formes d'organisation et de posture.**

De l'aide à la diversification des dispositifs et des activités dans des parcours personnalisés :

⇒ **Expérimentation et mise à disposition d'une offre académique de ressources.**

Le dispositif comporte plusieurs volets dans une action coordonnée au niveau académique :

1. Rédaction d'un document « guide des équipes pédagogiques » (juin à septembre 2016),
2. Mise en place d'un programme d'audit de 10 établissements (septembre à décembre 2016),
3. Définition d'actions et d'objectifs personnalisés avec les chefs d'établissements (mai 2017),
4. Information et accompagnement de « référents tuteurs » dans tous les lycées (juin 2017),
5. Accompagnement des « équipes en projet » en établissement (octobre 2017 à mai 2018),
6. Formation des tuteurs repérés et désignés dans les bassins (novembre 2017 à février 2018),
7. Création d'une banque académique de ressources en ligne (septembre 2017 à avril 2018),
8. Mise à disposition des activités sur l'ENT et mobilisation par les tuteurs (janvier à juin 2018).

Un accent peut être mis dans la présentation du dispositif sur :

- Le rôle de « laboratoire » du Microlycée pour la mise en œuvre d'un dispositif académique destiné aux élèves de terminale re-préparant l'examen,
- La mise en place de nouvelles formes de scolarisation en lycée pour les élèves de terminale re-préparant l'examen susceptibles d'être étendues à d'autres publics et d'autres contextes,
- La caractère « adapté » et « personnalisé » des parcours accompagnés par la mise en œuvre d'un tutorat et la mise à disposition d'activités sur un espace numérique de travail,
- La création d'un ensemble d'activités sur l'ENT respectant un cahier des charges particulier permettant aux ressources élaborées de prendre une place dans les parcours personnalisés,
- La diversité des solutions mises en œuvre dans la cadre d'un dispositif académique coordonné proposant aux équipes de mobiliser leur autonomie au sein des établissements,
- La mise en œuvre articulée d'une action combinée avec les chefs d'établissements, les inspecteurs, les tuteurs et les équipes dans les établissements,
- La mobilisation de modalités de suivi, d'appréciation et d'évaluation des actions conduites au sein des établissements.